

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX & DEROME, EDITEURS-PROPRIÉTAIRES. 1603 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR LES

FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR D'ARTHABASKAVILLE.

	Au détail	La doz.
Grammaire du 1er. âge.....	\$0.25	\$2.00
Grammaire élémentaire.....	0.30	2.50
Exercices 1ère. partie.....	0.25	2.00
Exercices 2me partie.....	0.25	2.00
Corrigé des Exercices 1ère partie.....	0.75	
“ “ “ 2me. “	0.75	

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur une série de livres classiques publiés par les frères du Sacré-Cœur d'Arthabaskaville.

La haute approbation que le Conseil de l'Instruction Publique a donnée à la GRAMMAIRE DU PREMIER AGE, à la GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE ainsi qu'aux EXERCICES en rapport avec la Grammaire élémentaire; les félicitations que ces ouvrages ont valu aux frères d'Arthabaskaville de la part de pédagogues compétents, nous les font recommander d'une façon toute particulière aux Maisons d'éducation et aux Elèves de la province de Québec.

Grand nombre de Supérieurs de Collège et d'Inspecteurs d'écoles, ont parlé en termes extrêmement élogieux de la GRAMMAIRE DU PREMIER AGE. A leur avis, c'est bien le livre qui devrait se trouver entre les mains des enfants qui débutent dans l'étude de la langue française. Ils en ont admiré les définitions courtes, claires et précises, faciles à apprendre et à retenir; les nombreux exercices accompagnant chaque leçon pour l'élucider ou la corroborer; les morceaux choisis et les dictées de récapitulation, bien gradués et disposés avec méthode.

A ces avantages déjà bien grands nous devons en signaler un autre qui a son importance: la division en leçons, proportionnées à la mémoire de l'enfant, et les caractères gras avec lesquels sont imprimés les titres des règles, ainsi que les mots essentiels de chaque leçon, en frappant les yeux de l'enfant, aident à sa mémoire.

La GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE, qui fait suite à la GRAMMAIRE DU PREMIER AGE, quoique faite sur le même plan, quant à la théorie, en diffère en ce que les EXERCICES d'application forment deux livres à part, désignés sous les noms de: 1ère PARTIE DES EXERCICES et 2e PARTIE DES EXERCICES. La raison de cette disposition est d'éviter à l'enfant l'achat de plusieurs gros volumes, et par là même occasionner moins de dépenses aux parents.

S'il est permis de juger du modeste travail que nous présentons aux lecteurs d'après le témoignage des hommes compétents auxquels il a été soumis nous avons tout lieu d'espérer qu'il sera goûté des maîtres et de élèves.

On trouve à notre librairie ces différents livres classiques.

VINGT ANNEES DE MISSIONS

PAR

SA GRANDEUR MGR TACHE

1 beau vol. grd in-8o, orné de 8 beaux beaux portraits. Prix : \$1.00

Le public lettré et religieux du Canada apprendra avec plaisir que notre maison met en vente depuis quelques jours une nouvelle édition entièrement revue et augmentée des "Vingt années de Missions" de Sa Grandeur Mgr Taché.

Analyser l'œuvre, si connue déjà du missionnaire évêque de St-Boniface, paraîtrait l'amoinrir aux yeux de nos lecteurs puisque tous les travaux du successeur de Mgr Provencher, ont depuis plus de vingt ans une place marquante dans toutes les bibliothèques historiques du pays. Cette place, les ouvrages de Mgr Taché l'ont conquise d'emblée, dès leur apparition première, en raison de

l'intérêt qui découlait de leur exactitude historique, et aussi par leur valeur littéraire incontestable.

Il se dégage, en effet, des pages de "Vingt années de Missions," un charme singulier auquel le style simple, ému, mais toujours élégant de l'aimable archevêque n'est pas indifférent.

Que Mgr Taché nous raconte son départ pour les missions de l'ouest, à vingt ans; qu'il nous décrive l'état de son cœur en ce moment solennel de sa vie; qu'il nous fasse marcher pour ainsi dire à ses côtés au milieu d'un ouragan de neige, à travers les solitudes désolées de notre "Far West" canadien; ou bien encore qu'il nous fasse assister à la fondation d'une humble chapelle, première étape de la civilisation au bord d'un lac éloigné, au milieu d'une population encore sauvage; qu'il nous raconte ses moments d'angoisse; qu'il nous fasse lire dans son âme son mortel désespoir; la nouvelle de l'incendie de sa chère cathédrale; toujours Mgr Taché sait faire vibrer dans notre cœur des sentiments identiques aux siens parce que simple, humble et tendre en lui-même,

sa plume obéit délicatement à ses trois grandes qualités maîtresses du prêtre, de l'apôtre, du prélat.

La nouvelle édition que nous recommandons à nos lecteurs est précédée d'une préface de M. T. A. Bernier, Sur., de l'Instruction publique au Manitoba, M. Bernier, en quelques pages pleines de cœur, d'émotion et de respectueuse admiration pour son saint archevêque, tout en rendant pleine justice aux qualités du livre, fait un tableau touchant et non dépourvu de grandeur de la vie si pleine de courage, d'abnégation, de sacrifices joyeusement acceptés et toujours glorieuse du missionnaire catholique. Le volume de "Vingt années de Missions" devrait se trouver sur la table de tous les Canadiens.

DIEU DANS SES ŒUVRES

LES SPLENDEURS

DE

L'ASTRONOMIE

OU

IL Y A D'AUTRES MONDES QUE LE NOTRE

LE SOLEIL.

PAR

M. l'abbé L.-M. PIOGER

Du clergé de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.

INTRODUCTION.—§ 1. Il y a d'autres mondes que le nôtre.—Etat de la question.—Ce que l'Astronomie et la Géologie nous apprennent.—Opinions des plus grands philosophes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.—La doctrine de la pluralité des mondes n'est pas condamnée par l'Église.—Le P. Secchi, le P. Felix.—Les mondes nous attirent.—Prétendue objection contre la religion.—Gradation dans les êtres créés.—Comment sont faits les habitants des autres mondes.—Quelles sont les conditions de leur vie?—Harmonie des mondes et des âmes.—Preuve par les satellites.—Objection tirée de la chaleur et du froid.—Preuve de la vie universelle par les infiniment petits.—Migration des âmes et panthéisme.—Matérialisme et immortalité.

§ 2. Dans l'Infini!—Le Ciel et le mouvement dans l'Univers.—Opinion des anciens.—Découvertes des modernes.

§ 3. Comment s'est formé l'Univers.—Formation du système solaire.

§ 4. Attraction universelle ou gravitation.

§ 5. L'attraction prouve l'existence de Dieu.—Nécessité d'un premier moteur.

§ 6. Instruments avec lesquels on observe les astres.—Télescopes et lunettes astronomiques.

LE SOLEIL

CHAPITRE PREMIER.—Le soleil est la vie de la Terre et des Planètes.—Position qu'il occupe dans

l'Univers.—Il n'est qu'une étoile parmi les autres étoiles.

CHAP. II.—Grossur et masse du Soleil.—Diamètre.—Surface.—Poids.—Densité.—Intensité de la pesanteur.

CHAP. III.—Lumière du Soleil.—Intensité de la lumière solaire.—Sa puissance mécanique.—Son intensité à la surface de la Terre.—Rapport entre la chaleur solaire et la chaleur de l'espace.

CHAP. IV.—Distance du soleil à la Terre.—Passage de Venus sur le Soleil.—Déception d'un astronome français.

CHAP. V.—Constitution ou nature physique du Soleil.—Opinion des anciens.—Taches du Soleil.—Nombre et aspect des taches.—Leur cause.—Facules.—Lacunes.—Surface.—Rotation.—Photosphère.—Chromosphère.

CHAP. VI.—Protuberances du Soleil.—Leur découverte.—Ce qu'elles sont.—Leur hauteur.—Leur couleur et leur forme.—Atmosphère brillante du Soleil.—Constitution chimique du Soleil.

CHAP. VII.—Translation du Soleil dans l'espace.

CHAP. VIII.—Éclipses.—Cause des Éclipses.—Éclipse de Soleil.—Éclipse de Lune.

CHAP. IX.—Terreurs causées par des éclipses de Soleil.

CHAP. X.—Retour des éclipses de Soleil.

CHAP. XI.—Lumière zodiacale.—Sa nature.—Source de chaleur, pour la Terre.

CHAP. XII.—Destinées du Soleil.

CHAP. XIII.—Le Soleil est-il habitable?

CHAP. XIV.—La lumière.—Sa nature.—Son action sur les végétaux.—Vitesse de la lumière.

CHAP. XV.—Le Soleil n'est pas l'unique source de la lumière.

CHAP. XVI.—Vitesse de la lumière.—Sa découverte par Roemer.—Temps qu'elle met à nous venir du Soleil et de toutes les Planètes.—Merveilles révélées par la vitesse de la lumière.

CHAP. XVII.—Merveilles de la lumière.—Photographie de nos actions.

CHAP. XVIII.—Le spectroscope.

LE SOLEIL

CHAPITRE PREMIER

Le Soleil est la vie de la Terre et des planètes.—Position qu'il occupe dans l'Univers.—Il n'est qu'une étoile parmi les autres étoiles.

Commençons par le Soleil, puisqu'il est le puissant foyer qui nous donne la lumière et la vie.

A tout Soigneur, tout honneur!

Depuis trois siècles surtout, la Science a pris le Soleil à partie; elle lui a demandé ses secrets les plus intimes. Déjà, dans son vol audacieux, elle avait scruté les mystères de la nature, elle avait mesuré la hauteur des cieux et pesé la Terre; toutes ces conquêtes ne suffisaient plus. L'esprit humain a osé s'attaquer à l'éblouissante clarté de l'Astre-Roi; il l'a regardé en face, il l'a, pour ainsi dire, retourné dans tous les sens et il a déchiré le voile qui le couvrait et plongé un regard presque téméraire jusque dans ses profondeurs les plus cachées.

Il a fait la conquête du Soleil. Notre Soleil, qui est près de treize cent mille fois (1,279,000) plus gros que la terre, et qui mesure 345,000 lieues en diamètre, est le splendide foyer dont les effluves incessants animent et fécondent les terres ou les planètes, ses filles, qui l'entourent. C'est lui qui soutient notre globe dans l'espace, produit ses évolutions et le couvre de sa parure; c'est lui qui répand la vie et qui ranime la joie, qui fait fleurir la rose, épanouir les visages et chanter les âmes. Entouré de son cortège de planètes, on dirait un roi

superbe au milieu de sa cour, ou encore un père vénéré au milieu de ses enfants. Cet astre est tellement nécessaire à la Terre, que l'imagination s'éffraye à la seule pensée qu'il pourrait un jour lui manquer. L'illustre Arago, pour bien faire saisir cette vérité, raconte, dans son récit de l'éclipse totale de Soleil, de juillet 1842, l'anecdote suivante :

Un pauvre enfant de la commune de Sieyès (Basses-Alpes) gardait son troupeau. Ignorant complètement l'événement qui se préparait, il vit avec inquiétude le Soleil s'obscurcir par degrés, car aucun nuage, aucune vapeur ne lui donnait l'explication de ce phénomène. Lorsque la lumière disparut tout à coup, le pauvre enfant, au comble de la frayeur, se prit à pleurer et à appeler au secours ! Ses larmes coulaient encore lorsque le Soleil donna son premier rayon. Rassuré à cet aspect, l'enfant croisa les mains en s'écriant : *O beau Soleil ! O beau Soleil !*

C'est là l'effet que nous ressentons tous. Aussitôt que d'épais nuages nous dérobent sa vue, il semble qu'un voile de deuil descend sur la Terre et jette son ombre dans nos cœurs. Des idées tristes, des inquiétudes involontaires viennent nous assaillir malgré nous. Mais dès que sa radiance et sa douce lumière perce les voiles qui le couvraient, tout se réveille en nous et autour de nous. L'oiseau chante, la fleur s'épanouit, l'insecte bourdonne, et notre âme, comme si elle voyait en lui l'image de la bonté céleste, se rassure et bénit Dieu.

Est-il donc étonnant que les peuples aient adoré le Soleil et le feu, qu'ils voyaient personnifiés dans cet astre éclatant ? Non seulement la Terre lui doit la lumière qui la réjouit et la chaleur qui la féconde, mais c'est encore lui qui fait descendre sur elle les richesses dont elle se couvre.

Pour nous, si nous ne l'adorons pas, nous sommes nous quelquefois rendu compte des bienfaits que nous lui devons, et avons nous rendu hommage à Celui qui l'a créé pour notre plus grande utilité ? Que d'ingrats sur cette Terre ! C'est lui qui pare, féconde et réjouit la Terre. Au printemps, c'est sa douce chaleur qui la réveille et la fait tressaillir, souvent même sous le linceul de neige qui la recouvre ; et c'est sous ses baisers que la nature qui semblait morte se réveille et frémit de bonheur. Elle lui sourit comme la jeune fille, convertie de sa brillante parure, sourit à son père heureux de la voir rayonnante de jeunesse et de beauté. Aussi voyez comme la verdure renaît sous ses caresses qui font éclore les fleurs et transforment à vue d'œil les vastes prairies en une immense corbeille de fleurs.

Mais ce n'est pas tout. A leur tour, les coteaux et les bois changent de parure pour lui plaire, et les branches, dépouillées par le triste hiver, se couvrent du plus verdoyant feuillage qui sert à couvrir et à protéger les jeunes couvées des oiseaux qui y ont caché leurs nids. Le laboureur creuse son sillon et lui confie la semence qui doit nourrir sa famille : mais là se borne son rôle. Il faut que la pluie et le beau temps, ou, si vous le préférez, le Soleil, travaillent de leur côté et fécondent la Terre. Sans ce puissant ouvrier, ses sueurs demeureraient stériles.

Le blé, déposé depuis plusieurs mois dans le sein de la terre, croît et se fortifie sous l'action puissante de sa chaleur ; l'épi se forme, se dore, mûrit et va s'entasser dans les greniers.

Combien y en a-t-il qui se soient demandé d'où viennent les saisons ; quelles sont les causes qui produisent le ciel serein, les pluies, les vents et les tempêtes ? Quel est l'industriel qui a cherché à savoir d'où provenait cette houille qui alimente ses fourneaux, pour transformer l'eau en vapeur et en force, qu'il envoie ensuite partout où elle lui est nécessaire, et produire toutes ces merveilles de l'art.

Quel est le vigneron qui, en voyant les ceps de vigne s'incliner sous le poids des grappes d'un jaunes d'or, emprisonnant dans chacun de leurs grains un peu de cette bienfaisante chaleur du Soleil, qui circulera dans nos veines, sous forme de vin, pour réjouir et fortifier notre cœur, a su remercier le Créateur de ce Soleil bienfaisant ?

Aujourd'hui la Science vous répond : C'est au Soleil que vous le devez, c'est lui qui est la cause principale de la richesse de la Terre.

« Sa présence est le jour, la nuit est son absence. »

a dit un poète. Sans sa douce lumière, sans sa vivifiante chaleur, notre pauvre globe, morne, stérile et glacé, ne serait bientôt plus qu'un vaste tombeau. Cependant le Soleil n'est qu'une petite étoile de la nébuleuse à laquelle notre Terre appartient ; qu'un de ces astres lumineux et innombrables que nous découvrent les nuits, un de ces palais célestes où le Dieu de l'univers a renfermé le moindre de ses trésors.

« Quand je contemple le Soleil, que je vois ce grand, ce glorieux et ce brûlant globe, je suis ravi en extase et rempli d'étonnement, surtout quand je pense combien de montagnes Pyrénées de soufre, combien d'océans atlantiques de bitume, il faut pour soutenir des flammes si puissantes et si rapides. Les Etna et les Vésuve de la Terre ne sont que des vermineux en comparaison de ce feu-là. » (Swinden, docteur anglais.)

Mais voyons la place qu'il occupe dans le ciel et nous ne tarderons pas à nous apercevoir qu'il n'est qu'une étoile parmi les autres étoiles.

« Ce n'est pas sans raison, dit fort bien d'Alembert, que les philosophes s'étonnent de voir tomber une pierre, et le peuple qui rit de leur étonnement, le partage bientôt lui-même, pour peu qu'il réfléchisse. »

Ne peut-on pas dire la même chose pour le Soleil ? Tous les jours nous le voyons se lever et se coucher, parcourir dans le ciel un cercle plus ou moins grand, selon les saisons ; nous jouissons du bienfait de sa chaleur ; quelquefois nous nous en plaignons, mais combien y en a-t-il qui se demandent quelle est la cause de ces phénomènes ; quel est le rôle que le Soleil joue dans la nature, et enfin qu'elle place il occupe dans ce ciel étoilé qui se développe sur nos têtes ?

Plus loin nous étudierons ensemble la plupart de ces merveilles ; voyons dès maintenant quelle place il faut assigner à ce beau Soleil, parmi tous les astres que nous voyons.

Nous pouvons nous étonner quand les astronomes nous prouvent que notre Terre n'est qu'un grain de poussière, comparé aux autres mondes, mais notre étonnement devient de la stupéfaction quand ils nous disent que le Soleil qui est treize cent mille fois plus gros (1,379,000), et trois cent mille fois plus lourd qu'elle, n'est qu'un point dans l'Univers. Cependant rien n'est plus vrai.

Lorsque nos regards s'élèvent vers les cieux étoilés, pendant ces heures étincelantes où la voûte céleste apparaît constellée d'une véritable poussière lumineuse, arrêtons-nous sur l'un quelconque de ces points lumineux qui brillent en silence au fond des cieux : ce point est aussi gros que notre Soleil, et, dans l'Univers, notre Soleil n'est pas plus important que lui. Eloignons-nous par la pensée jusqu'à cette étoile, et de sa distance retournons-nous vers la Terre et cherchons notre système solaire : de là, ni la Terre, ni aucune autre planète n'est visible ; de là, l'orbite entière que notre globe décrit en une année et qui mesure 74 millions de lieues de diamètre, serait entièrement cachée derrière l'épaisseur d'un cheveu ; de là, le Soleil n'est qu'un point à peine perceptible !

Mais puisque le Soleil n'est qu'une étoile, de quel groupe fait-il partie ? Depuis W. Herschel, la Science répond qu'il fait partie de l'immense agglomération stellaire qu'on nomme la Voie lactée, nébuleuse qui enveloppe notre ciel entier. Il se trouve comme perdu, au centre de cette gigantesque multitude d'étoiles, vers le milieu de son épaisseur, et près de cet endroit du Ciel où la Voie lactée se partage en deux couches ou bandes principales.

Comme on le voit, notre monde solaire, malgré ses dimensions énormes, n'est qu'une étoile de second ou de troisième ordre ; et qu'un atome de poussière lumineuse de la Voie lactée.

Cette position du Soleil, comme nous le dirons en étudiant la Voie lactée, nous montre pourquoi nous voyons une telle quantité de soleil ou d'étoiles au-

dessus de nos têtes, tandis que nous en apercevons si peu à l'horizon. Nous nous voyons vers le centre de cette immense lentille d'étoiles. Et si le ciel tout entier ne nous paraît pas nébuleux dans tous les sens, c'est précisément parce que cette nébuleuse à laquelle nous appartenons, a la forme lenticulaire, au lieu de la forme sphérique et que dans la largeur de la lentille, il y a moins de profondeur et moins d'étoiles que dans le sens de la longueur.

Déjà cinq siècles avant J.-C., un disciple d'Anaxagore, Archélaüs, disait que le Soleil est une étoile qui surpasse en grosseur toutes les autres. Il devançait par son génie l'illustre Képler qui écrivait dans son *Epitome* : « Il est possible que le Soleil ne soit autre chose qu'une étoile fixe, plus brillante à nos yeux par sa proximité seulement, et que les autres étoiles soient également des Soleils entourés de mondes planétaires. » (Arago, *Astron. popul.*, II, 162.)

DIEU DANS SES ŒUVRES

LES SPLENDEURS

DE

L'ASTRONOMIE

OU

IL Y A D'AUTRES MONDES QUE LE NOTRE

LA LUNE

PAR

M. l'abbé L.-M. PIOGER

Du clergé de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.

LIVRE PREMIER

LA LUNE VUE A L'ŒIL NU

- CHAPITRE PREMIER.—De la lune et de son culte.—Noms que lui donna l'antiquité.—Préjugés et erreurs.—Découverte du véritable rôle de la Lune.
- CHAP. II.—Aspect général de la Lune vue à l'œil nu.—Son éclat.—Ses mouvements.—Ses phases.—Sa forme.—Sa grosseur apparente.
- CHAP. III.—Cartes de la Lune.
- CHAP. IV.—Lumière de la Lune.—D'où provient la lumière de la Lune.—Son intensité.—Sa nature physique et chimique.—Sa coloration.—La Lune et la Terre réfléchissent la lumière avec la même intensité.
- CHAP. V.—La lumière centrale.—Causes de la lumière centrale.—Opinion des anciens.
- CHAP. VI.—Influence de la Lune.—Opinion des anciens.—Faits curieux.
- CHAP. VII.—Lune rousse.
- CHAP. VIII.—Influence de la Lune sur l'atmosphère.
- CHAP. IX.—Véritables influences de la Lune.—Phénomène des marées.
- CHAP. X.—Rôle de la Lune.
- CHAP. XI.—Distance de la Lune à la Terre.—Comment on l'a trouvée.—Diamètre.—Volume.—Surface.—Pesanteur à sa surface.
- CHAP. XII.—Explication des phases de la Lune.
- CHAP. XIII.—Mouvements de la Lune.—Mouvement diurne.—Mouvement de translation.—Révolution périodique, synodique.—Mois lunaire ou lunaison.—Mouvement de rotation.—Libration.—Nœuds.
- CHAP. XIV.—Chute de la Lune sur la Terre.—Accélération.
- CHAP. XV.—La Terre vue de la Lune.

LIVRE II

LA LUNE VUE AU TÉLÉSCOPE

- CHAPITRE PREMIER.—Aspect général de la Lune vue au télescope.
- CHAP. II.—Les deux hémisphères lunaires.—Libration.—Supports de la Lune.
- CHAP. III.—Atmosphère de la Lune.—La Lune a-t-elle une atmosphère ?—Deux opinions.—Conséquences.—La chaleur et le froid à la surface de la Lune.
- CHAP. IV.—Taches et plaines grises.—Mers.
- CHAP. V.—Montagnes de la Lune.—Opinion des anciens.—Galilée et ses travaux.—Observations de Schrœter.—Aspect du sol lunaire et ses volcans.—Mémoire de Nasmyth.—Cratères.—Circques.—Pitons.—Photographie des montagnes lunaires.
- CHAP. VI.—Hauteur des montagnes de la Lune.—Méthodes employées pour les mesurer.

- CHAP. VII.—Description des montagnes.—Montagnes rayonnantes.—Tycho.—Copernic.—Képler.—Aristarque.—Aristote, etc.
- CHAP. VIII.—Montagnes isolées.—Circques.
- CHAP. IX.—Chaînes de montagnes.—Monts Apennins.
- CHAP. X.—Raimures ou gouffres lunaires.
- CHAP. XI.—Paysages lunaires.—Action des volcans.—Scènes de destruction.—L'eau et le feu.
- CHAP. XII.—Points lumineux et changements à la surface de la Lune.—Probabilité de volcans encore en activité.
- CHAP. XIII.—La nuit et le jour sur la Lune.
- CHAP. XIV.—Halo lunaire.—Qu'est-ce qu'un halo ?—Opinions diverses des anciens.—Descartes.—Huyghens.—Mariotte.—Arago.
- CHAP. XV.—Les habitants de la Lune.—La Lune est-elle habitée ? Habitants passés, présents ou futurs.—Peut-on voir les habitants dans la lune ?

DIEU DANS SES ŒUVRES

LES SPLENDEURS

DE

L'ASTRONOMIE

OU

IL Y A D'AUTRES MONDES QUE LE NOTRE

LA TERRE ET LES COMÈTES

PAR

M. l'abbé L.-M. PIOGER

Du clergé de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LA TERRE

- CHAPITRE Ier.—La Terre est un astre du Ciel.—Naissance de la Terre.—Son isolement dans l'espace.—Forme de la Terre.—Preuves de sa rondeur.—Force qui soutient la Terre dans le vide.—Forme actuelle de la Terre.
- CHAPITRE II.—Dimensions de la Terre.—Mesure de la Terre par les anciens.—Par les Modernes.—Dimensions du sphéroïde terrestre.—Son diamètre.—Sa surface.
- CHAPITRE III.—Densité de la Terre.—Son volume et sa masse.—Balance avec laquelle on la pèse.—Pesanteur.
- CHAPITRE IV.—Distance de la Terre au Soleil.
- CHAPITRE V.—Les 10 mouvements de la Terre.—Premier mouvement.
- CHAPITRE VI.—Second mouvement.
- CHAPITRE VII.—Troisième, quatrième et cinquième mouvements.—Obliquité de l'écliptique.—Excentricité de l'ellipse.—Déplacement lent du périhélie.
- CHAPITRE VIII.—Sixième mouvement.—Précession des équinoxes.
- CHAPITRE IX.—Septième, huitième, neuvième et dixième mouvements.—7e Nutation ou balancement de l'axe de la Terre.—8e Perturbation.—9e Centre commun de gravité.—10e Translation à travers l'espace.
- CHAPITRE X.—L'année et le calendrier.—Idée générale de la division du temps.—Année lunaire et année solaire.
- CHAPITRE XI.—De la semaine.
- CHAPITRE XII.—Des mois et de l'année.
- CHAPITRE XIII.—De la manière dont les Anciens comptent les jours des mois.
- CHAPITRE XIV.—Du calendrier de l'ère julienne et de la réforme grégorienne.
- CHAPITRE XV.—Chaleur centrale de la Terre.—Tremblements de Terre.
- CHAPITRE XVI.—L'atmosphère.—Qu'est-ce que l'atmosphère ?—Son rôle dans la nature.—Pesanteur de l'air.—Sa composition.—Couleur de l'atmosphère.—Aurore et crépuscule.—Pronostics du temps.—Mesure de la hauteur de l'air.
- CHAPITRE XVII.—Aurores boréales.
- CHAPITRE XVIII.—Vent ou agitation de l'atmosphère.
- CHAPITRE XIX.—Nuages.
- CHAPITRE XX.—Explication des marées ou oscillations régulières de l'Océan.
- CHAPITRE XXI.—Eau.—Sa coloration.—Quelle en est la cause ?

LIVRE II

LES COMÈTES

- CHAPITRE Ier.—Les comètes, leur histoire.—Témoins qu'elles ont inspirées.
- CHAPITRE II.—Qu'est-ce qu'une comète ?—Noyau.—Chevelure.—Queue.—Constitution physique.
- CHAPITRE III.—Prédiction des comètes.—Nombre des comètes.—D'où viennent les comètes ?—Quelle peut être l'utilité des comètes ?—Comètes périodiques.
- CHAPITRE IV.—Rencontre de la Terre par une comète.—Conséquences de cette rencontre.—Opinions diverses.

DIEU DANS SES ŒUVRES
LES SPLENDEURS
DE
L'ASTRONOMIE

IL Y A D'AUTRES MONDES QUE LE NOTRE

LE MONDE DES ÉTOILES

PAR M. L'ABBÉ L.-M. PIOGER

Du clergé de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER

ÉTOILES—UNIVERS SIDÉRAL

- CHAPITRE Ier. — Des étoiles en général.
CHAPITRE II. — La nuit. Constellations et zodiaque.
CHAPITRE III. — Ascension et déclinaison des étoiles.
CHAPITRE IV. — Classification des étoiles. — Nombre des étoiles. — Les étoiles vues au télescope.
CHAPITRE V. — Distance des étoiles. — Étoiles voisines. — Mesure de leur distance par la parallaxe, par la vitesse de la lumière.
CHAPITRE VI. — Scintillation des étoiles. — Explication du phénomène.
CHAPITRE VII. — Étoiles variables, temporaires, éteintes, périodiques.
CHAPITRE VIII. — Étoiles doubles, multiples, etc.
CHAPITRE IX. — Coloration des étoiles doubles et multiples. — Systèmes entraînés dans l'espace.
CHAPITRE X. Étoiles disparues ou éteintes. Étoiles nouvelles. — Étoile des mages.

LIVRE II

NÉBULEUSES

- CHAPITRE Ier. — Généralités sur les nébuleuses.
CHAPITRE II. — Nébulosités ou amas d'étoiles. — Catalogue des plus belles.
CHAPITRE III. — Nébuleuses résolubles.
CHAPITRE IV. — Nébuleuses proprement dites

LIVRE III

LA VOIE LACTÉE.

LIVRE IV

ÉTOILES FILANTES ET BOLIDES

- CHAPITRE Ier. — Étoiles filantes.
CHAPITRE II. — Bolidés et aéroolithes.

LIVRE V

ÉPILOGUE

La dislocation des cieux.

DIEU DANS SES ŒUVRES

LES SPLENDEURS

DE

L'ASTRONOMIE

OU

IL Y A D'AUTRES MONDES QUE LE NOTRE

LE MONDE DES PLANÈTES

PAR

M. l'abbé L.-M. PIOGER

Du clergé de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS SUR LES PLANÈTES.

CHAPITRE Ier.—Comment on distingue une planète dans le Ciel.—Noms des planètes.—Di-

rection.—Planètes inférieures et supérieures.— Marche des planètes supérieures.— Loi de Bode.—Rotation et révolution des planètes.
CHAPITRE II.—Lois de Kepler.—Orbite des planètes.—Ellipse.—Comment on la décrit.—Loi des aires.—Vérification des trois lois de Kepler.
CHAPITRE III.—Grossur et distance des planètes.—Opposition et conjonction.—Masse.—Densité.—Rapport des masses du Soleil et des Planètes.
CHAPITRE IV.—Les saisons sur les planètes.—La vie et ses conditions sur les mondes planétaires.—Comment sont faits les habitants du système solaire.

LIVRE II

PLANÈTES INFÉRIEURES OU BÉNÉFICÉES DANS L'ORbite DE LA TERRE.

CHAPITRE Ier.—Vulcaïn.
CHAPITRE II.—Mercure.
CHAPITRE III.—Venus ou l'Étoile du berger.

LIVRE III

PLANÈTES SUPÉRIEURES OU DONT L'ORbite EST SITUÉE EN DEHORS DE LA MERRE.

CHAPITRE Ier.—Mars.—Noms que les Anciens lui donnaient.—Sa distance au Soleil.—Orbite de Mars.—Sa rotation.—Sa forme.—Continents et mers.
CHAPITRE II.—Saisons — Diamètre.— Masse ou poids.—Densité.—Couleur rouge de Mars.—Taches.
CHAPITRE III.—Blancheur des pôles de Mars.— Ce que nous révèle le spectroscope.
CHAPITRE IV.—Satellites de Mars.
CHAPITRE V.—La vie sur Mars.
CHAPITRE VI.—Aéroolithes ou planètes télescopiques.
CHAPITRE VII.—Jupiter ou le colosse des mondes. Sa rotation, son orbite.—Sa distance au Soleil.—Sa grossur.—Jupiter vu au télescope.
CHAPITRE VIII.—Saturne ou la planète aux anneaux.—Ses éléments.—Ses saisons.—Glaces des pôles.—Atmosphère.—Ses satellites.
CHAPITRE IX.—Uranus ou Herschel.—Sa découverte.—Son orbite.
CHAPITRE X.—Neptune.—Histoire de sa découverte.

CATÉCHISME

DES VŒUX

A L'USAGE

DES PERSONNES CONSACRÉES A DIEU DANS L'ÉTAT RELIGIEUX

PAR

LE P. PIERRE COTEL

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Seizième édition

Soigneusement revue et augmentée

brochure in-18 Prix : 15 cts.

AU PIEUX LECTEUR.

Le but que nous nous sommes proposé dans ce petit ouvrage, est de faire connaître avec précision aux personnes religieuses la nature et les principales obligations de leur état; ces obligations, comme elles ne l'ignorent pas, sont celles des trois Vœux de religion par lesquels elles se sont consacrées au Seigneur. C'est donc l'enseignement même de l'Église sur cette matière que nous voulons leur offrir, et selon nous, rien n'est plus digne de leur attention, que de considérer ainsi les principes nettement posés, et dégagés des points secondaires auxquels ils se trouvent ordinairement mêlés ailleurs.

Mais nous désirons spécialement rendre service aux membres de tant de Congrégations religieuses, que l'esprit de Dieu a fait surgir de toutes parts sur le sol de notre patrie, pour la gloire de son saint Nom, pour celle de l'Église catholique, source féconde de tous les dévouements, et pour le bien spirituel et corporel d'un si grand nombre d'hommes. Il nous semblait que ces âmes, désireuses comme elle le sont de plaire au Seigneur, nous sauraient quelque gré de leur avoir mis en main un flambeau propre à éclairer leur ferveur, sur cette route où elles marchent vers la perfection évangélique.

Dans l'espoir d'être plus utile, nous avons pris à tâche de faire ce précis des devoirs de la vie religieuse aussi court qu'exact et complet dans son genre.

Mais une chose a été surtout l'objet de nos soins, c'était de bien séparer les obligations qu'impose le vœu, de ce que demande aussi la pratique de la vertu; de manière que chacun pût discerner avec netteté le devoir rigoureux de la conscience, d'avec ce qu'il faut faire en outre pour s'élever à la perfection. C'est là en effet que l'on rencontre souvent des ignorances regrettables ou des incertitudes et des doutes qui fatiguent les âmes, et peuvent même fausser les consciences.

La forme de catéchisme nous a paru plus favorable que tout autre à notre dessein; au moyen des questions qu'on y pose, elle fait mettre pour ainsi dire le doigt sur des mots qui ont de l'importance, et qui autrement pourraient passer inaperçus ou rester insuffisamment compris. De même elle facilite l'exposition successive des choses à ceux qui doivent les enseigner, et elle n'aide pas moins ceux qui les étudient, soit à les saisir plus distinctement, soit à les mieux retenir et à pouvoir en rendre un compte plus fidèle. Nous avons multiplié les interrogations, afin de donner, autant que possible, de courtes réponses; cependant plusieurs points semblaient demander encore une explication ultérieure; nous l'avons placée après la réponse qui satisfaisait brièvement à la question proposée.

C'est aux sources les plus pures de la théologie que nous avons puisé; nous n'affirmons rien qu'après les maîtres les plus autorisés et avec le commun des docteurs.

Puisse ce petit livre, sous la bénédiction du divin Maître à la gloire duquel il a été fait, devenir comme un Manuel pour toutes les personnes religieuses et avec le vœu de leurs régies dont il est la confirmation et le complément, leur apprendre à mériter de plus en plus ses grâces et ses récompenses! Puisse-t-il encore être de quelque utilité aux directeurs des consciences religieuses, et leur laisser ainsi disponible pour tant d'autres devoirs, le temps qu'il faudrait néanmoins donner à l'étude de ces matières, afin de pouvoir diriger plus sûrement des âmes qui sont tout spécialement chères à Dieu et à son Église.

CATÉCHISME

DE LA

VIE RELIGIEUSE

Par M. l'abbé FABRE

Aumônier des sœurs de la Sainte-Famille et chanoine honoraire de Rodez

TROISIÈME ÉDITION.

Considérablement augmentée, et revue soigneusement par deux théologiens romains, en vertu d'une autorisation donnée par N. S. P. le Pape Pie IX.

1 vol in-12Prix : 63 cts.

PRÉFACE.

Le Catéchisme que je crois pouvoir offrir aux Communantes religieuses, est le fruit d'une expérience de plus de trente ans consacrés à l'instruction d'un Noviciat toujours nombreux et des Sœurs professes d'une Congrégation qui compte déjà plus de cent maisons secondaires, établies dans divers diocèses. Appelé par la Providence à remplir les fonctions d'aumônier de la maison principale de cette Congrégation; dépositaire des pensées intimes et des vœux éminemment religieux de la Révérende Mère Emilie de Rodat, durant les onze dernières années de sa vie; confident de tous les actes tant soit peu importants de son administration, j'ai voulu être aussi le coopérateur de son zèle plein de sagesse pour former ses chères filles à la connaissance et à la pratique des devoirs de leur saint état; et, dans ce but, je me suis imposé la tâche de faire régulièrement, chaque semaine, dans la chapelle du couvent, des instructions particulières aux Novices et aux Sœurs Professes sur les obligations et les vertus de la vie religieuse.

Mais je me suis convaincu qu'il ne suffisait pas de l'attention et de la bonne volonté de celles qui les écoutaient pour les bien graver dans leur mémoire; et j'ai reconnu que le meilleur moyen, pour y réussir, était de leur en mettre un abrégé entre les mains, sous la forme catéchistique, qui saisis facilement toutes les intelligences.

C'est à la prière de la Supérieure générale et de ses Sœurs, qui ont fait l'épreuve de l'avantage de cet abrégé; c'est avec l'approbation et l'encouragement de son Monseigneur Delalle, illustre évêque de Rodez, qui, après l'examen consciencieux qu'en a fait M. l'abbé Edouard Barthe, auteur de l'Esprit de la Mer Émilie et de plusieurs autres ouvrages très-estimés, a daigné l'honorer de son suffrage, avec une bienveillance paternelle, que je me décide à le publier, en y supprimant tout ce qui pourrait y être spécialement propre aux Sœurs de la Sainte-Famille.

Quoique destiné surtout aux communantes religieuses de femmes, ce Catéchisme pourra, si je ne me trompe, être utile aux communautés d'hommes, et même aux ecclésiastiques chargés de la direction des Frères et des Sœurs repandus aujourd'hui jusque dans les plus petites paroisses. Absorbés par les soins si multiples et si laborieux du saint ministère, combien de dignes prêtres ont regrette de n'avoir pas sous la main un traité clair et succinct sur les devoirs de l'état religieux, notamment sur les obligations des vœux, qu'on n'a pas toujours le temps d'étudier au séminaire, et qu'un confesseur de communauté religieuse ne pourrait ignorer sans s'exposer à de graves erreurs. Plus d'une fois j'ai entendu de pieux confesseurs exprimer leurs regrets sur cette lacune; c'est pour essayer de la combler, que j'ose leur offrir cet opuscule. Il m'est permis peut-être de le faire avec quelque confiance; car le fond de la doctrine a été puisé dans les sources les plus sûres, principalement dans Suarez et dans Alphonse de Liguori; de plus, mon travail, en vertu d'une autorisation donnée par Notre Saint-Père le Pape Pie IX, en 1869, sur la demande de R. P. Modena, secrétaire de la Sacre Congrégation de l'Index, a été revu soigneusement à Rome par deux théologiens, en 1871, et je me suis conformé scrupuleusement à toutes les observations qui ont été le résultat de cet examen.

Quant au plan, je crois pouvoir dire que mon Catéchisme est aussi complet qu'on puisse le désirer. Après quelques notions générales sur l'état religieux et sur la vocation, je prends une jeune aspirante à la vie religieuse; des son entrée dans une communauté; je la suis, pour ainsi dire, pas à pas, pendant le temps de son Postulat, de son Noviciat, jusqu'à sa Profession; je l'accompagne, je la guide dans tous les exercices religieux, y compris la réception des sacrements, dans les emplois de Supérieure, de Maîtresse des Novices, d'Économe, d'Institutrice, de Sœur hospitalière, et dans les divers offices d'usage dans toutes les communautés religieuses, tels que ceux de Sacristaine, de Portière, de Langère, etc.

Si le Sacré-Cœur de Jésus, par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie et de saint Joseph, daigne le rendre utile aux âmes, je supplie instamment celles qui en retireront quelque fruit de ne pas oublier l'auteur dans leurs prières.

O glorieux Patriarche du Nouveau Testament, saint Joseph, très-sacré Epoux de la divine Marie, très-sacré Gardien de son inviolable virginité; très-fidèle Gouverneur du Roi des rois; très-digne Protecteur et Père nourricier de l'Enfant-Dieu; bienheureux Christ de la Sainte Famille, le plus humble de vos serviteurs osé vous demander la permission de déposer à vos pieds l'hommage de ce Catéchisme destiné aux communautés religieuses, qui se paissent toutes à vous honorer et à vous invoquer comme Patron spécial des âmes pures et vouées à Dieu. C'est avec une confiance filiale que je viens le placer sous la protection de votre cœur si éminemment paternel. Oh! daignez, je vous en supplie instamment, obtenir de celui qui veut vous être soumis sur la terre, qu'il daigne le faire servir à sa plus grande gloire et à la sanctification des âmes, unique objet de mon ambition.

LES PRINCIPES
DE
LA VIE RELIGIEUSE

OU L'EXPLICATION
DU CATÉCHISME DES VŒUX
PAR
LE P. PIERRE COTEL
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

1 vol. in-12.....Prix : 50 cts

Il n'est pas difficile de montrer que tous les principes de la vie religieuse se rattachent à la profession des vœux qu'on y fait : car ces vœux en renferment déjà les principales obligations ; et pour peu qu'on cherche à les exposer comme il convient, on est amené naturellement à toucher toutes les autres.

Or, dans le petit ouvrage que nous avons publié sous le nom de *Catéchisme des Vœux*, notre dessein n'avait été que de proposer très sommairement ces principes et ces obligations de la vie religieuse. C'était un livre élémentaire que nous voulions offrir à toutes les personnes qui vivent dans l'état religieux ; et nous avions l'espoir qu'il serait d'une utilité d'autant plus générale, que sa brièveté même ferait mieux apprendre et retenir les choses. Et, en effet, nous avons eu la consolation de voir ce petit livre se répandre en très-peu d'années dans un grand nombre de communautés religieuses.

Mais un catéchisme impose ordinairement la nécessité d'une explication. D'autre part, il ne lui est pas possible de tout dire aux maîtres ; et cependant pour expliquer un abrégé avec plus d'assurance et de profit, on sent le besoin de savoir au delà de ce qu'il contient. Aussi plusieurs de ceux qui ont à donner aux autres l'explication du Catéchisme des vœux nous ont-ils exprimé le regret que des questions de cette importance y fussent présentées avec tant de concision. Du moins ils eussent encore voulu trouver quelque part les mêmes sujets avec des développements propres à les éclairer davantage.

C'est à ce désir que nous tâchons de répondre par la publication de ce nouveau travail. Au lieu de nous borner à l'indication des grands auteurs qui traitent de ces matières et de laisser ainsi à chacun la peine d'y chercher ça et là celles dont il a besoin, nous les lui mettons comme sous la main, dans le même ordre que celui du Catéchisme lui-même ; et sans répéter les points qui s'y trouvent déjà, selon nous suffisamment exposés, nous ajoutons tout ce qui nous a semblé nécessaire à l'intelligence des autres.

Entre les autorités que nous appelons à l'appui de notre parole, l'Ange de l'École, saint Thomas, est celui que nous citons le plus fréquemment et le plus volontiers : c'est qu'en effet dans toute question religieuse, aucune doctrine n'est plus sûre, plus lucide et plus pleine que celle du Docteur angélique. Il est vrai qu'il résulte de là un enseignement dont la gravité n'est pas également accessible à tous ; mais ceux à qui nous le destinons principalement sauront l'accommoder aux personnes selon la portée de leur intelligence.

LE LIVRE
DES
PROFESSES

PAR L'AUTEUR DES

PAILLETES D'OR

Première Partie

NATURE DE L'ÉTAT RELIGIEUX

1 vol. in-18 de 138 pages.—Prix 15 cts

Deuxième Partie

OBLIGATIONS DE L'ÉTAT RELIGIEUX

2 vols. in-18 de 255 et 600 pages

Prix 70 cts

Le tout réuni et relié . . 1.10

Avec tranche rouge . . 1.50

C'est toujours avec un profond sentiment de respect que, de vive voix ou par écrit, le prêtre s'adresse à des religieuses.

C'est que, il comprend, lui éclairé par la lumière divine, il comprend ce qu'est une religieuse.

Une religieuse, c'est une âme des plus aimées parmi les plus aimées de Jésus, à qui elle s'est donnée si généreusement et si complètement.

Une âme que la Sainte Vierge a pris en affection toute particulière parce qu'elle lui ressemble d'une manière plus intime ; qu'elle garderait près d'elle comme une compagne aimée, et à qui elle dirait—si elle était là—avec ce sentiment affectueux qu'elle mettait dans ces paroles à Jésus-Christ : *Ma fille ! aimez Jésus ! restez près de Jésus ! consolez Jésus ! servez Jésus ! remplacez-moi près de Jésus !*

Une âme à qui Jésus a donné ces charmes intérieurs inconnus à la terre, mais qui ravissent les anges, les remplissent du respect et les rendraient jaloux s'ils n'étaient pas des anges.

Une âme que Jésus a appelée à lui, près de lui, afin que par son amour et par conséquent par son union intime avec lui et par sa fidélité, elle le dédommageât de toutes les ingratitude, de tous les sacrilèges, de tous les oublis, de tous les délaissements que lui fait sentir le monde—afin que par sa soumission complète à sa volonté divine, elle lui fût un aide, continuant, sous la direction de ses prêtres, l'œuvre du salut des âmes,—afin surtout que par son dévouement complet de toutes choses et par sa générosité à tout accepter, elle devint, comme Jésus dans l'Eucharistie, une victime souffrant continuellement et avec joie,—elle qui peut souffrir,—des douleurs physiques, des douleurs morales, des humiliations profondes et servant ainsi, unie à Jésus-Christ, de compensation à l'orgueil, à l'avarice, à la sensualité.

Une âme enfin pour qui le monde avec ses richesses, ses honneurs, ses attraits, n'est pas assez vaste ; que, seule, peut contenter la possession de Dieu et qui, sous un extérieur calme, paisible et doux cache, pour ce Dieu à qui elle s'est donnée, un amour qui n'a point de nom sur la terre.

Voilà ce que la foi révèle au prêtre quand il s'occupe des religieuses !

Comment ne serait-il pas heureux d'être choisi pour les former, pour les purifier, pour les encourager ?

Aussi, comme il prie Dieu de lui inspirer tout ce qu'il a à dire ! comme il demande à Dieu, quand l'heure est venue, des paroles de lumière, des paroles de force, des paroles de paix, des paroles de douceur, des paroles de plaintes affectueuses, des paroles quelquefois austères... O Jésus ! nous trouvons toutes ces paroles dans votre Évangile ! Prêtez-les moi pour écrire ce petit livre !

Qu'il ne renferme pas un mot qui blesse, pas un mot qui trouble, pas un mot qui décourage !

Je veux, ô Jésus, y mettre tout mon cœur ; mais laissez-moi, avant, le renfermer dans le vôtre pour qu'il y puise la lumière, le zèle, la prudence et l'amour !

S.

Fête de l'Immaculée-Conception
de la Ste-Vierge, 1878.

SAINT-THOMAS D'AQUIN

PATRON

DES ECOLES CATHOLIQUES

OUVRAGE DEDIE A LA JEUNESSE

PAR

Le R. P. Fr. Charles Anatole JOYAU
des Frères Prêcheurs.

1 vol. in-32.....Prix : \$1.00

En publiant une vie de St. Thomas d'Aquin à la portée de la jeunesse et de toutes les intelligences, le P. Joyau a fait une œuvre de bien en même temps que de justice.

De justice, parce qu'il ne convenait pas que l'étude des œuvres du Docteur angélique demeurassent accessibles seulement aux esprits supérieurs et cultivés par de longues et déjà onéreuses études.

De bien, parce qu'il était de toute nécessité que la science du patron de toutes les écoles catholiques fut divulguée à la jeunesse studieuse et vulgarisée parmi elle.

L'œuvre du savant Dominicain se recommande également au double point de vue de l'intérêt et de l'opportunité. Le matérialisme avec toute son escorte de passions hideuses et destructives a envahi le champ de la science et ne tend à rien moins qu'à empoisonner dans sa source la plus pure le sentiment chrétien en lui arrachant son noble et glorieux fleuron d'immatérialité.

L'étude de l'Ange de l'École, la diffusion de la méthode logique et impitoyable pour l'erreur, est l'arme la plus dangereuse à opposer à l'ennemi du spiritualisme.

Le style du P. Joyau est sobre, clair et précis, il est animé en même temps et digne de servir la noble cause au service de laquelle il a été consacré.

Nous recommandons ce livre, en particulier à tous les professeurs de philosophie, à MM. les directeurs de séminaires ainsi qu'à mesdames les supérieures de couvents pour leur cours de graduées.

CINQUANTE-DEUX

HOMÉLIES

POUR LES

CINQUANTE-DEUX DIMANCHES DE
L'ANNÉE

PAR

M. l'abbé GAUSSENS

Auteur du *Cours complet d'Instructions*.

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts.

Ve DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Suite du saint Évangile selon saint Matthieu.—Chap. V.

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : " Je vous déclare que, si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. Vous savez qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point, et qui-conque tuera sera condamné par le tribunal du jugement ; et moi je vous dis : Celui qui se mettra en colère contre son frère sera condamné par le tribunal du jugement. Quiconque dira à son frère : Raca, sera condamné par le tribunal du conseil. Quiconque lui dira : Vous êtes un fou, sera condamné au feu de l'enfer. Si donc, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère à quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; vous reviendrez ensuite présenter votre offrande."

SOMMAIRE.

I. Reproches de Jésus-Christ aux scribes et aux pharisiens.—II. En quoi consiste la véritable piété ? III. Importance du culte extérieur.—IV. Confession et communion.—V. D'où vient qu'on en néglige la pratique ?—VI. Jésus-Christ condamne la colère.—VII. Obligation de se réconcilier avec ses ennemis.—Conclusion.

I. Jésus dit à ses disciples : " Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux."

Quels reproches Jésus avait-il à faire aux scribes et aux pharisiens ? C'étaient des gens honorés de l'estime publique, en haute réputation de sainteté pour leurs vertus et surtout pour leur fidélité aux observances légales. Oui, mais c'est précisément en cela qu'ils donnaient prise aux blâmes du divin Sauveur. Les hommes ne voient que les dehors, mais Dieu regarde le cœur. Les scribes et les pharisiens s'attachaient aux pratiques extérieures du culte mosaïque, mais négligeaient les vertus dont ces pratiques étaient l'expression. *Ils payaient la dime de la menthe et de l'anis et du cumin, et ils faisaient bon marché de la justice, de la miséricorde et de la foi.* (MATH., XXII, 23.)

Leur religion n'était pas sincère. Elle consistait tout entière dans des observances extérieures, mais le cœur n'y

était pour rien. Jésus-Christ ne les blâme pas de leur fidélité à ces observances, mais il leur reproche de ne pas avoir donné pour base à cette fidélité les dispositions de l'âme qui l'eussent rendue fructueuse et méritoire : *Hoc oportuit facere et illa non omittere* (Ibid.)

N'y a-t-il pas des chrétiens qui mériteraient les mêmes reproches que les scribes et les pharisiens de l'Évangile ? dont la religion est toute en dehors, qui croient avoir tout fait quand ils ont accompli les devoirs extérieurs du christianisme, quand ils ont jeûné, quand ils ont assisté au saint sacrifice de la messe, quand ils se sont présentés aux tribunaux sacrés et assis à la table sainte ; qui, forts de leur fidélité à ces préceptes, se croient dégagés de toute autre obligation, soit envers Dieu, soit envers le prochain, soit envers eux-mêmes, qui allient aux pratiques de la dévotion la recherche d'eux-mêmes, la vanité, l'orgueil, une vie molle et sensuelle, le mépris du prochain, la dureté envers les pauvres, la malignité, les médisances, les haines, les jalousies, tous les vices du cœur et de l'esprit en un mot, pourvu qu'ils ne soient pas trop apparents et ne fassent pas perdre à ces faux dévots la réputation de piété qu'ils se sont acquise.

II. Qu'ils sachent bien, ces chrétiens aveugles et mal instruits, que la religion consiste bien plus dans l'accomplissement des devoirs que dans les pratiques de la piété, qu'il faut avant tout, pour être chrétien, être humble, détaché de soi-même, qu'il faut remplir les obligations de son état, qu'il faut aimer le prochain, excuser ses défauts, secourir ses misères, pardonner ses fautes. *Voilà la religion vraie, la religion pure, selon l'apôtre saint Jacques, visiter les pupilles et les veuves dans leurs tribulations et se préserver des souillures du siècle. Mais celui-là qui ne sait pas réprimer sa langue, mais qui se laisse aller aux entraînements de son cœur, pour celui-là sa religion est vaine.* (S. JACQ., 1, 26 et 27.)

III. Mais il y a, mes Frères, un autre abus à craindre, plus funeste peut-être que celui que nous venons de signaler. Il ne faut pas faire consister la religion uniquement dans les pratiques extérieures ; mais il ne faut pas non plus regarder ces pratiques comme inutiles. Un culte purement spirituel ne va pas à notre nature. Nous sommes corps et âme, et le corps a besoin de rendre au dehors les dispositions de l'âme : c'est ce qu'il fait pour tous les sentiments, quelle que soit leur nature, qui agitent l'âme, sa compagne. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des sentiments qui ont Dieu pour objet ? Le culte extérieur maintient le culte intérieur, l'alimente, le fixe. Le culte extérieur excite à la vertu, ranime la piété, éclaire les esprits par les rites et les cérémonies qu'il met sous les yeux. Le culte extérieur ramène à Dieu et aux choses de Dieu tant d'hommes que les affaires, le travail, les intérêts attirent sans cesse vers les choses de la terre.

Ceux-là donc ont grand tort, ceux-là se trompent grossièrement, qui, sous prétexte de rendre à Dieu un culte plus digne de lui, le séparent, ce culte, de toutes les pratiques extérieures, de la prière publique, de l'assistance aux offices, des assemblées communes, du jeûne et surtout de la confession et de la communion.

IV. Ces deux derniers points sont, en effet, les plus abandonnés. Pour les autres, on les observe encore, on s'y soumet, plusieurs même y tiennent et pour beaucoup ne voudraient pas y manquer. Ils prient le matin et le soir, ils entendent la messe les jours de dimanche et de fêtes, ils écoutent la parole de Dieu, ils font l'aumône, ils font même abstinence les jours où elle est prescrite. Mais là s'arrête leur religion. Se confesser, communier, ne leur en parlez pas. Leur culte à eux, le culte qu'ils ont adopté ne va pas jusque-là. Pourquoi ? Est-il donc plus difficile de se montrer à la table sainte, au tribunal sacré, que de paraître dans l'assemblée des fidèles, au moment du divin sacrifice ? Tout cela ne fait-il pas également partie du culte extérieur, et pourquoi faire une différence entre les divers actes qui le composent ? Ah ! mes Frères, comprenez la raison de cette conduite. Prier, assister à la messe, entendre un sermon, faire l'aumône, s'abstenir même

de certaines viandes, tout cela est du dehors, par conséquent tout cela est facile, tout cela peut se faire, sans qu'il en coûte rien au cœur, aucun effort, aucun sacrifice, aucune séparation. On peut faire tout cela et conserver des habitudes vicieuses, des relations coupables; on peut faire tout cela et donner cours à ses passions, et satisfaire ses haines et se livrer à l'injustice. Mais se confesser et communier, c'est autre chose. La confession, la communion appartiennent, il est vrai, au culte extérieur, mais tiennent essentiellement au culte intérieur, mais ont leurs racines dans les profondeurs de l'âme. On ne peut pas se confesser, on ne peut pas communier, du moins quand on veut bien faire l'une et l'autre chose, sans réformer son cœur, sans guérir les plaies de son âme, sans réprimer ses sens, sans rompre ses habitudes coupables, sans réparer ses injustices, sans être en un mot au dedans ce qu'on s'efforce de paraître au dehors.

V. Voilà, mes Frères, ce qui explique pourquoi tant de chrétiens, fidèles aux autres pratiques de la religion, négligent ces deux-là, la confession et la communion. C'est qu'elles sont les plus difficiles. S'il n'en coûtait pas plus de se confesser et de communier que de prier, d'assister à la messe, ils se confessaient et communieraient, d'autant plus que la confession et la communion ne sont prescrites qu'une fois l'année. Si se confesser et communier n'engageait pas davantage que les autres pratiques religieuses, on y serait également fidèle. C'est donc parce qu'il en coûte de pratiquer ces actes, qu'on les omet; mais cela même devrait ouvrir les yeux et faire voir l'importance, l'utilité de ces pratiques, dont l'effet est la réforme entière, radicale du cœur, la correction parfaite de la vie. C'est donc de la part de ceux qui reculent devant ces grands actes religieux, c'est lâcheté, c'est faiblesse. Ils n'ont qu'une religion incomplète, un culte tronqué, parce que le courage leur manque d'accomplir la religion dans son entier, d'embrasser le culte dans ses pratiques les plus laborieuses, comme dans ses observances les plus aisées.

VI. Dans ce qui suit de notre Evangile, Jésus-Christ condamne la colère, et la menace des plus grands châtiments. La loi ancienne se bornait à dire : *Tu ne tueras pas*, Jésus-Christ auteur de la nouvelle loi, plus parfaite que l'ancienne, ajoute : *Tu ne te mettras pas en colère contre ton frère*. Non seulement il défend le mal, qui est le meurtre, mais encore il interdit la cause du mal, qui est si souvent la colère. Et telle est, en effet, la loi de Dieu, telle est la religion, expression et accomplissement de cette loi. Les hommes qui ne voient que le dehors ne peuvent défendre par leurs lois que les actes du dehors, les crimes extérieurs. Le cœur, l'âme, les sentiments, les pensées, c'est-à-dire les mobiles, les agents du mal leur échappent. Mais Dieu, il voit au dedans comme au dehors de l'homme, il lit dans son cœur comme dans sa conduite. Dieu donc dans ses lois (et c'est ce qui en rend l'accomplissement difficile à l'homme, mais ce qui rend aussi cet accomplissement éminemment utile et fructueux), Dieu dans ses lois atteint les pensées, les désirs, les affections. Il défend non seulement de déshonorer la femme d'autrui, mais même de la regarder avec un mauvais désir; non seulement de dérober le bien du prochain mais même de le convoiter dans son cœur.

C'est ainsi que Jésus-Christ voulant proscrire le meurtre s'attaque à la passion qui en est la cause la plus ordinaire. Il défend sous les plus graves peines la colère, non pas celle qui se porte aux actes, aux voies de fait (on pourrait croire qu'il n'y a que celle-là de vraiment criminelle), mais celle qui se borne aux paroles, qui éclate par des injures. C'est contre ce genre de colère, qui n'est pas assurément le plus condamnable, que Jésus-Christ lance les plus redoutables anathèmes. Il y a là, mes Frères, de quoi nous faire réfléchir et nous engager à réprimer en nous cette passion funeste dont les effets sont de nous aliéner à la fois et le cœur de nos frères et le cœur de Dieu.

VII. Jésus-Christ ne se contente pas de nous défendre la colère, il veut encore que nous en réparions les suites

fâcheuses. La colère a pour effet de détruire la charité entre celui qui s'y livre et celui qui en est l'objet, d'aigrir, d'ulcérer leurs cœurs, d'élever entre eux un mur qui subsiste longtemps, quelquefois toute la vie.

Eh bien! c'est Dieu lui-même qui se charge de l'abattre, ce mur que rien jusqu'ici n'a pu faire tomber, et c'est par vos mains qu'il le renverse, ô homme qui, en guerre avec votre frère, tenez pourtant à être en paix avec Dieu. Vous vous présentez à l'autel, apportant votre offrande à Dieu, tout heureux de cet acte religieux que vous accomplissez, en vous applaudissant déjà de l'accueil favorable que Dieu va sans doute vous faire. Dieu? il vous repousse, vous et votre offrande, il vous interdit son sanctuaire comme à un profane, comme à un sacrilège. Du moment que vous êtes mal avec votre frère, vous n'êtes pas digne d'offrir à Dieu vos présents. En vous attirant l'inimitié de votre frère, vous vous êtes attiré l'inimitié de Dieu. "Allez, vous, dit-il, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère et vous viendrez après cela m'offrir votre présent." Voyez comme ce devoir de la réconciliation est pressé. Tout autre doit céder à celui-là, même celui du culte de Dieu, la plus sacrée des obligations de l'homme. Dieu veut que nous rendions nos devoirs à nos frères avant de les lui rendre à lui-même. Il ne peut pas souffrir, ce Père tendre, ne serait-ce qu'un instant, les haines, les divisions, les rancunes, les animosités entre ses enfants; et il veut que nous les fassions cesser de suite. Et remarquez bien, mes Frères, qu'il ne s'agit pas ici de torts énormes, d'inimitiés ardentes: l'expression dont Jésus-Christ se sert est bien générale: *Si vous vous rappelez que votre frère a quelque chose contre vous. Quelque chose*, le moindre sujet de reproche fondé, le plus léger sentiment d'aigreur, que votre conduite aurait pu exciter dans son âme, cela suffit, ne laissez pas ce nuage entre vous et lui. Que le souffle chaleureux de la charité le dissipe aussitôt. Allez vous réconcilier avec votre frère.

Ah! si nous comprenions bien la religion, mes Frères, jamais nous ne nous exposerions à pareil accueil de la part de Dieu, quand nous nous présentons devant ses autels. Nous serions toujours en paix avec nos frères; nous n'aurions jamais d'ennemis. Nous ferions céder nos sentiments, nos passions, notre orgueil, nos intérêts même à la charité. La Charité, c'est la plénitude de la loi. Aimer c'est tout. Aimer Dieu et aimer le prochain. "Mais comment aimerez-vous Dieu que vous ne voyez pas, dit l'apôtre saint Jean, si vous laissez votre frère que vous voyez." (I. JOAN., IV, 20.)

VIII. Mais pour accomplir ce précepte, mes Frères, ce précepte de la charité, ainsi que tous ceux qui en découlent, il faut se vaincre, il faut se surmonter, il faut se sacrifier soi-même, sacrifier ses goûts, ses inclinations, sacrifier les ressentiments de son cœur. Et c'est pourquoi il n'y a que ceux qui sont forts, qui sont généreux, il n'y a que ceux qui sont forts, qui sont généreux, il n'y a que ceux-là qui soient véritablement chrétiens: *Regnum celorum vin patitur*. (MATTH., XI, 12.)

Eh bien! soyons forts, nous, mes Frères, soyons généreux; ne craignons pas les sacrifices pour pratiquer une religion qui nous montre un Dieu s'immolant pour nous par le plus douloureux des sacrifices. Ne craignons pas ce qu'il pourra nous en coûter pour nous aimer les uns les autres, pour nous céder mutuellement, pour nous pardonner, pour nous remettre nos offenses, quand nous voyons Jésus-Christ qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous, qui a partagé avec nous ses droits au royaume céleste, avec nous qui n'avions rien fait pour mériter cette faveur, qui nous a pardonné, qui nous pardonne encore tous les jours tant d'offenses répétées. En un mot, mes Frères, accomplissons notre religion sainte dans son entier, sans en rien ôter, sans en rien omettre, dans ses pratiques les plus difficiles comme sont la confession et la communion; dans ses préceptes les plus onéreux, comme est le pardon des ennemis, et nous trouverons dans cet accomplissement parfait, la paix ici-bas, et le gage assuré de notre éternelle félicité là-haut. Ainsi soit-il.

MANUEL COMPLET

DE

DEVOTION A STE-ANNE

Renfermant: 1o. l'histoire du Culte de cette grande Sainte en divers pays; 2o. un Mois de Sainte Anne avec de beaux Exemples; 3o. la Messe de Sainte Anne, une Neuvaine et des Exercices pieux pour tous les temps de l'année.

Par P. H. SAINTRAIN, redemptoriste.

3ME EDITION.

1 vol. in 32 de 500 pages.....Prix: 30 cts

TABLE DES MATIERES

Approbations.

PREMIERE PARTIE

HISTOIRE DU CULTE DE SAINTE ANNE EN BRETAGNE, AU CANADA (BEAUPRÉ), EN ESPAGNE, ETC.

CHAPITRE PREMIER

Le culte de sainte Anne à Auray en Bretagne.

CHAPITRE DEUXIEME

Le culte de sainte Anne à Beupré Canada.

CHAPITRE TROISIEME

Le culte de sainte Anne en Espagne.

CHAPITRE QUATRIEME

Le culte de sainte Anne en Belgique.

DEUXIEME PARTIE

MOIS DE SAINTE ANNE.

1er Jour.—Sainte Anne a droit à nos hommages. Prière. Exemple.

2e Jour.—Sainte Anne est la mère de Marie et l'aïeule de Jésus. Prière. Exemple.

3e Jour.—Sainte Anne est la digne aïeule de Jésus. Prière. Exemple.

4e Jour.—Sainte Anne est très puissante auprès de Dieu. Prière. Exemple.

5e Jour.—Credat de sainte Anne auprès de Dieu. Prière. Exemple.

6e Jour.—Sainte Anne nous aime comme sa posterité spirituelle. Prière. Exemple.

7e Jour.—Combien sainte Anne aime les chrétiens. Prière. Exemple.

8e Jour.—Le mariage de saint Joachim et de sainte Anne. Prière. Exemple.

9e Jour.—L'épreuve. Prière. Exemple.

10e Jour.—L'immaculée conception de Marie. Prière. Exemple.

11e Jour.—L'immaculée conception de Marie (suite). Prière. Exemple.

12e Jour.—Naissance de Marie. Prière. Exemple.

13e Jour.—Naissance de Marie (suite). Prière. Exemple.

14e Jour.—Sainte Anne au berceau de Marie. Prière. Exemple.

15e Jour.—Sainte Anne au berceau de Marie (suite). Prière. Exemple.

16e Jour.—Première éducation de Marie par sainte Anne. Prière. Exemple.

17e Jour.—Sainte Anne conduit Marie au temple. Prière. Exemple.

18e Jour.—Sainte Anne conduit Marie au temple (suite). Prière. Exemple.

19e Jour.—Une journée de sainte Anne. Prière. Exemple.

20e Jour.—Une journée de sainte Anne (suite). Prière. Exemple.

21e Jour.—Voyage et mort de sainte Anne. Prière. Exemple.

22e Jour.—Sainte Anne dans les limbes. Prière. Exemple.

23e Jour.—Entrevue de Jésus, de Joachim et Anne dans les limbes. Prière. Exemple.

24e Jour.—Joachim et Anne montent au ciel avec Jésus. Prière. Exemple.

25e Jour.—Saint Joachim et sainte Anne voient arriver Marie au ciel. Prière. Exemple.

26e Jour.—Foi et espérance de sainte Anne. Prière. Exemple.

27e Jour.—Amour de sainte Anne envers Jésus-Christ. Prière. Exemple.

28e Jour.—Vie pénitente de sainte Anne. Prière. Exemple.

29e Jour.—Vie retirée et recueillie de sainte Anne. Prière. Exemple.

30e Jour.—Chrisme de sainte Anne. Prière. Exemple.

31e Jour.—Pratiques en l'honneur de sainte Anne. Prière. Exemple.

ADDITION AUX EXEMPLES.

Exemples tirés des Annales de la bonne sainte Anne de Beupré (Canada).

TROISIEME PARTIE

PRATIQUES PIEUSES EN L'HONNEUR DE SAINTE ANNE.

1. Messe du mardi en l'honneur de sainte Anne.

2. Prières pour les Vêpres et le Salut.

3. Neuvaine en l'honneur de sainte Anne.

4. Chemin de croix pour obtenir une faveur spéciale.

5. Triduo en l'honneur de sainte Anne pour obtenir une bonne mort.

6. Neuvaine pour demander des faveurs temporelles.

Cantiques à sainte Anne.

PETIT

MOIS DE STE-ANNE

Brochure in 32 de 93 pages...Prix: 5 cts. la douzaine 40 cts., le cent \$3.00.

NOUVEAUTES

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

LEONIS PAPAЕ XIII

Allocutions, Epistoles, constitutions, Ahaque Acta Praecipua, 1878-1887.

2 beaux volumes in 8.....Prix: 50 cts

LA DISCIPLINE

DANS

QUELQUES ECOLES LIBRES

Manuel pratique du surveillant

PAR

LE R. P. Emmanuel BARBIER

de la Compagnie de Jésus.

1 vol. in-12.....Prix: \$1.50

JESUS-CHRIST

ATTENDU ET PROPHETISE

PAR

M. l'Abbe G. FREMONT

Vicaire à St-Philippe du Roule, à Paris.

Avent et Carême de 1886-1887.

1 beau volume in-12.....Prix: 88 cts

ORIGINE DU MONDE

d'après la tradition

OUVRAGE POSTHUME

DE

CHANOINE AL. MOTAIS

Avec une introduction sur la Cosmogonie biblique.

Par M. Charles ROBERT

Priêtre de l'Oratoire de Rennes.

1 vol. in-12.....Prix: 88 cts

LA VIE

DE

SAINTE-THERESE

méditée par

AUGUSTIN LARGENT

Priêtre de l'Oratoire.

1 beau vol. in-12.....Prix: 63 cts

COURS D'INSTRUCTIONS PASTORALES

Par M. L'ABBE DHAVERNAS.

1 volume in-12.....Prix : 88 cts

HISTOIRE DOGMATIQUE LITURGIQUE

ET

ARCHEOLOGIQUE

DE

SACREMENT DE L'EUCARISTIE

PAR

M. L'ABBÉ JULES CORBIET.

2 magnifiques volumes grd. in-8 illustrés.
Prix : \$5.00.

NOUVEAU

COURS D'HISTOIRE NATURELLE ZOOLOGIE

Anatomie et physiologie animales. Ouvrage répondant aux programmes officiels du 22 janvier 1885.

Pour l'enseignement de la Zoologie dans la classe de Philosophie et l'examen du Baccalauréat ès Lettres : du 7 août 1887.

Pour l'examen du Baccalauréat ès sciences restreint et du 22 juillet 1882.

Pour l'enseignement secondaire, spécial. Quatrième année.

PAR PAUL MAISONNEUVE

Docteur en médecine, docteur ès sciences naturelles, Professeur à la faculté libre des sciences d'Angers.

1 fort vol. in-8 orné de 232 figures. Prix : \$1.88

MEDITATIONS

sur la vie de la

SAINTE-VIERGE

POUR TOUS LES JOURS DU MOIS DE MAI

Par AUGUSTIN LARGENT

Prêtre de l'Oratoire, docteur en théologie.

1 beau vol. grd. in-18.....Prix : 50 cts

— LES —

ŒUVRES SPIRITUELLES

DE

SAINTE-JEAN DE LA CROIX

Premier carme déchaussé et directeur de Sainte Thérèse.

Traduites par le P. MAILLARD

De la Compagnie de Jésus

1 vol. in-80.....Prix : \$1.25

INSTRUCTIONS

POUR LES

PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

ET

PARTICULIÈREMENT

POUR

Les fêtes de N. S. de la Ste. Vierge et des saints

Par M. L'ABBÉ GAUSSENS

1 vol. in-12.....Prix : 75 cts.

FEUILLETON DU PROPAGATEUR

LE DOGME

DE

L'INFAILLIBILITÉ

Par MGR DE SÉGUR

1 vol in-18 Prix : 30 cts

DEUXIÈME PARTIE

LES OBJECTIONS CONTRE LA DOCTRINE

(Suite)

I.

SI IL Y A EU DES PAPES HÉRÉTIQUES, ET DE LA PRÉTENDUE CONDAMNATION DU PAPE HONORIUS.

Tout porte à croire, d'après des témoignages contemporains aussi authentiques que vénérables, que ces lettres, produites seulement quarante ans après la mort d'Honorius, ont été altérées et interpolées dans l'intérêt du monothélisme, ainsi que les Actes du sixième Concile et plusieurs autres documents importants, glorieux pour l'Eglise Romaine.

Les Grecs de ce temps-là ont porté l'impudence, on pourrait dire la manie de la falsification, jusqu'à des proportions fabuleuses. Pour n'en donner qu'un seul exemple : à l'époque même où s'est tenu le sixième Concile œcuménique, il y avait dans l'empire deux écoles publiques de faussaires, l'une à Antioche, l'autre à Constantinople, à la porte du palais impérial. Il y avait de nombreux faussaires de profession ; et tous, sans exception, étaient au service exclusif de l'hérésie et du schisme.

Mais, lors même que les Actes du sixième Concile et les lettres d'Honorius seraient purs de toute altération, la condamnation portée contre ce Pape n'ayant pas été ratifiée par le Pape saint Agathon, qui en modifia essentiellement les termes, et flétrit uniquement la négligence d'Honorius, il n'y aurait rien, absolument rien à en conclure contre le dogme de l'infaillibilité pontificale.

Enfin, si les Papes et les deux Conciles ont répété les condamnations précédemment portées contre le monothélisme, ils ne l'ont fait que dans le sens du Pape saint Agathon et du sixième Concile tel que ce grand Pontife l'avait confirmé ; et là encore, il n'y a rien en faveur de la thèse gallicane.

Rappelons aussi ce que nous avons signalé déjà en citant plus haut les magnifiques, les splendides témoignages rendus précisément par le sixième et le huitième Conciles, ainsi que par le Pape saint Agathon, à la perpétuité immuable de la foi de l'Eglise en l'infaillibilité pontificale. La Providence a permis que ces Conciles dont on devait se servir un jour contre l'autorité du Souverain-Pontife, rendissent à la doctrine et au fait de l'infaillibilité des Papes, un témoignage plus solennel et plus explicite peut-être qu'aucun autre.

Et puis, maintenant que nous savons, par le décret du Vatican, que cette infaillibilité est un article de foi, nous pouvons et nous devons conclure *a priori* que tous les Papes étant infaillibles dans leur enseignement officiel, aucun Pape n'a pu violer cette loi, pas plus Honorius que les autres. A la lumière de la foi catholique, nous jugeons, à coup sûr, la fausseté de l'accusation impossible d'hérésie, que l'ignorance des faits ou la mauvaise foi avaient élevée contre ce Pontife.

Aucun Pape ne s'est trompé, parce qu'aucun Pape n'a pu se tromper. On disait : "Un Pape s'est trompé, donc les Papes peuvent se tromper." A la lumière du Concile du Vatican, nous répondons : "Les Papes ne peuvent se tromper, donc le Pape Honorius ne s'est pas trompé." Quoi de plus logique et de plus péremptoire ?

II

SI LA DOCTRINE DE L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE REPOSE SUR LES FAUSSES DÉCRÉTALES

C'est encore là un des prétendus faits, allégués par les protestants et par les

gallicans, contre la grande doctrine de l'infaillibilité des Papes. L'erreur est, s'il se peut, plus palpable encore que pour le Pape Honorius.

On appelle *Décrétales* toutes les Lettres Apostoliques, quelles qu'elles soient, par lesquelles les Papes décrètent, soit ce qu'il faut croire, soit ce qu'il faut faire. Ce sont des décrets pontificaux touchant la foi ou la discipline.

A plusieurs reprises, on a mis en ordre et publié la collection de ces *Décrétales*. Au commencement du septième siècle saint Isidore, Evêque de Séville, en fit une, très-estimée et que nous possédons encore.

Deux siècles après, parut à Reims ou à Mayence (on ne sait pas au juste) une collection nouvelle des *Décrétales*, sous le pseudonyme d'Isidore. Par ce nom vénéré, l'auteur anonyme espérait, sans doute, donner du crédit à sa publication, et la faire accepter pour celle de saint Isidore.

Elle ne contenait rien qui ne fût conforme en tous points au droit ecclésiastique en vigueur dans toute l'Eglise et aux anciennes traditions. Aussi fut-elle acceptée sans méfiance et prit-elle place peu à peu parmi les collections du droit canonique.

Au quinzième siècle cependant, on les examina de plus près, et l'on reconnut qu'aucune critique sérieuse n'avait présidé à ce travail de compilation ; que telle ou telle *Décrétale* d'un Pape du cinquième siècle, par exemple, était attribuée à un Pape du second ; que plusieurs de ces décrets n'avaient aucune origine certaine ; et dès lors, ce recueil, qui reçut le nom de fausses *Décrétales*, fut retranché du *Corpus juris*, c'est-à-dire du code du droit canonique.

Ce n'est pas, répétons-le, qu'il contint des erreurs ni qu'il eût rien innové dans la jurisprudence et dans le gouvernement de l'Eglise ; mais il n'était pas authentique, et cela devait suffire.

Les protestants, les jansénistes et, après eux, les gallicans ont prétendu que la souveraineté et l'infaillibilité pontificales étaient nées des fausses *Décrétales*. Cette assertion puérile était depuis longtemps tombée dans le discrédit qu'elle méritait, lorsqu'elle a été réchauffée de nos jours. Sur ce point, comme sur le fait d'Honorius, plusieurs réponses lumineuses ont mis en relief la vérité. Dans l'une d'elles un prêtre de Paris a eu l'heureuse idée de mettre en regard de chacune des dix-huit fausses *Décrétales* dont on argumentait le plus contre le Saint-Siège, deux, trois et quatre *Décrétales* authentiques, qui exprimaient absolument la même doctrine, et qui étaient tirées des Papes ou des Conciles des huit premiers siècles. C'était réfuter des faits par des faits ; la réponse était et a été sans réplique.

La doctrine de l'infaillibilité pontificale ne s'appuie donc pas le moins du monde sur les fausses *Décrétales* ; elle s'appuie sur les *Décrétales* authentiques, ou pour mieux dire, elle s'appuie, comme nous l'avons vu, sur les oracles du Sauveur dans l'Evangile, sur la tradition la plus certaine, la plus ininterrompue, la plus authentique ; et les fausses *Décrétales* n'ont que faire dans cette grande thèse.

III

COMMENT IL A PU SE FAIRE QUE BOSSUET ET D'AUTRES GRANDS ESPRITS N'AIENT PAS ADMIS L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE.

Il n'y a pas d'erreur qui n'ait été admise par quelques hommes éminents. L'histoire des grandes hérésies est là pour le prouver. Luther et Calvin n'étaient certes pas des esprits médiocres ; pas plus que Saint-Cyran, Arnaud, Nicole, pères du jansénisme. L'erreur se glisse dans l'intelligence des hommes de talent par une porte de derrière qui s'ouvre beaucoup trop facilement chez les grands hommes : la porte de l'orgueil et de la passion.

Il en a été ainsi dans le gallicanisme. Son histoire est lamentable, comme l'histoire de toutes les erreurs. Il est né des colères accumulées des jansénistes et des parlements ; les premiers, furieux de se voir dépistés et poursuivis à outrance par la vigilance apostolique du Chef de l'Eglise ; les seconds, profondé-

ment jaloux de la prépondérance du clergé, dont le Pape était le Chef et la souveraine personnification.

Ils se sont unis ensemble, d'abord pour circonvenir le roi Louis XIV, au moyen de ses ministres ; puis, pour s'insinuer peu à peu dans l'esprit des Evêques de France et des docteurs des grandes Facultés de théologie.

Ils réussirent facilement auprès des ministres et auprès du roi, peu versés dans les questions théologiques et canoniques, et très-faciles à émouvoir, du moment qu'on les menaçait de prétendus empiètements sur les droits de la couronne. Ils réussirent plus difficilement, mais hélas ! tout aussi réellement auprès d'un grand nombre d'ecclésiastiques et d'une partie des docteurs de la Faculté. L'intimidation, les flatteries, les dignités, les places, les promesses, rien ne fut épargné. On prépara les choses de longue main. On nomma aux sièges les plus importants, entr'autres aux archevêchés de Paris, de Sens et de Reims, des courtisans, tout vendus au roi ; et en saisissant le côté faible du grand Bossuet, dont le caractère n'égalait pas le génie, on parvint à le gagner à la cause antipapale du roi. Il se laissa tout à la fois capter et intimider ; il rédigea, ou du moins il fit accepter la fameuse Déclaration de 1682, qu'on pourrait appeler la déclaration de l'indépendance du roi à l'égard de l'Eglise, la déclaration de l'indépendance des Evêques à l'égard du Pape, la déclaration des droits absolus du roi sur les Evêques du royaume.

Le Saint-Siège protesta ; l'orgueil et la colère firent naître de déplorables résistances. Après onze ans, le roi moins obstiné et plus raisonnable, céda le premier, et retira son odieux décret ; mais plus coupables que lui et plus aveugles, les Evêques ne se soumièrent pas tous ; Bossuet, leur vrai chef, s'obstina dans les erreurs qu'il avait formulées avec un si grand art ; hélas ! il ne se rétracta jamais. Durant les vingt-trois années qu'il vécut encore, il travailla et retravailla, pour complaire au roi, un détestable traité, qui eût été mis immédiatement à l'Index, nous apprend le Pape Benoît XIV, si l'exaltation des esprits n'eût fait craindre un schisme.

Dans ce traité, Bossuet s'évertuait à prouver que la doctrine dite gallicane, résumée dans la Déclaration de 1682, n'était pas *hérétique* et qu'à la rigueur elle pouvait et devait être tolérée. Son livre, rempli d'erreurs historiques empruntées aux protestants, et de subtilités indignes d'un si grand génie, est moralement ennuyeux, et a été, paraît-il, refait, corrigé et perfectionné par son neveu, M. Bossuet, Evêque de Troyes, janséniste déclaré.

Quant aux Evêques et aux ecclésiastiques français qui, depuis lors, ont professé les erreurs gallicanes, les préjugés d'éducation et le prestige de la vanité nationale expliquent et au delà ce malheur. Dans les Séminaires, on n'enseignait que cette doctrine ; on la représentait comme seule vraie, seule modérée ; la doctrine opposée, c'est-à-dire la pure doctrine catholico-romaine, était flétrie du nom d'*ultramontaine* ; dénomination dédaigneuse, inventée par le parti janséniste. Et ainsi, sous le couvert du grand nom de Bossuet, notre pauvre France a végété, pendant près de deux siècles, dans des doctrines erronées, césariennes, anticatholiques, désastreuses pour l'ordre ecclésiastique et pour la piété des fidèles, non moins que pour le vrai bien de la monarchie et de la société civile, toujours lié au règne de la vérité catholique.

Ce furent M. de Maistre, M. de Bonald et M. de Lamennais qui, sous la Restauration, portèrent les premiers coups à l'idole gallicane, actuellement tombée de son piédestal et réduite en poussière.

Si de nos jours, on a vu le gallicanisme relever une dernière fois la tête, à l'occasion de la définition de l'infaillibilité, c'est bien plus dans les replis secrets de l'amour propre de tels ou tels Prélats qu'il faut en chercher la cause que dans les profondeurs du savoir ou du vrai zèle. Parlant un jour de l'un des plus célèbres tenants de ces opinions désormais condamnées, le Saint-Père laissait échapper, dans l'intimité de la conversation, une parole qui donne la

clef de bien des choses. "Ce bon Evêque, disait-il, veut toujours mener tout; *vuol sempre capitaniizzare.*" Faire le capitaine, mener tout, mener tout le monde (au besoin, même le Saint-Esprit), dominer, diriger l'Eglise: telle est la clef de l'énigme; tel était le secret de cette extraordinaire puissance d'agiter qui a pu soulever en un moment, contre l'autorité du Saint-Siège, tout le camp des gallicans, des libéraux et des politiques.

C'est donc aux passions mauvaises, à l'ambition, à l'orgueil d'abord, puis aux préjugés nationaux et à la diminution de la vraie science et du sens catholique qu'il faut attribuer, et attribuer principalement le gallicanisme de Bossuet et des autres esprits distingués dont le clergé de France s'est honoré à juste titre depuis l'insurrection janséniste et césarienne de 1682.

IV

S'IL EST IMPOSSIBLE EN SOI QU'UN HOMME PECCABLE SOIT INFAILLIBLE

Les Papes sont des hommes, des hommes peccables et faillibles comme tous les autres; personne ne le nie; ils sont les premiers à le reconnaître, et ils le reconnaissent si bien qu'ils se confessent. Plusieurs, d'une haute vertu, se confessaient même tous les jours; entr'autres, Clément VIII, de sainte mémoire, qui a élevé saint François de Sales à l'évêché de Genève; chaque soir, il se confessait au Cardinal Baronius. Les Papes sont donc peccables, comme les Evêques, comme les Prêtres, comme les autres chrétiens.

Mais ce n'est pas en tant qu'hommes peccables qu'ils sont infaillibles, c'est en tant que Papes. Dans toute magistrature publique, il faut essentiellement, distinguer ce qui est essentiellement distinct: la magistrature, avec l'autorité et les prérogatives dont elle est revêtue, et l'individu qui exerce cette magistrature. Les qualités plus ou moins précieuses, les défauts, les vices même, si vous le voulez, de l'individu n'altèrent en rien l'autorité ni les prérogatives de la magistrature qu'il exerce. Un juge, par exemple, s'il est légitimement nommé par le pouvoir suprême, rend la justice, prononce des sentences, uniquement parce qu'il est juge; et l'autorité de ses sentences est absolument indépendante de ses qualités personnelles ou de ses défauts, de ses vertus privées ou de ses vices. S'il est bon, tant mieux pour lui; s'il est mauvais, tant pis pour lui; c'est son affaire; le juge, en tant que juge, n'y gagne rien, n'y perd rien.

Il en est de même dans l'Eglise. Il en est ainsi du prêtre, de l'Evêque, du Pape. Il y a, dans le Pape, l'homme privé et l'homme public: l'homme privé a, comme tous les hommes, des défauts et des qualités; il a souvent de hautes et très-hautes vertus; il peut avoir des vices, et parfois (beaucoup moins souvent qu'on ne l'a dit), il en a eu. Dans le Pape, l'homme privé est faillible, tout comme vous, tout comme moi. Mais quand on parle de l'infaillibilité, il n'est question que de l'homme public, que du Pape en tant qu'il est Pape.

Et de même qu'il est parfaitement possible qu'un homme peccable et même vicieux rende, s'il est juge, des sentences légitimes, obligatoires et irréfutables, parce qu'il parle au nom de la loi; de même, dans l'Eglise, il est parfaitement possible qu'un homme peccable et même vicieux porte, s'il est Pape, des sentences infaillibles, parce que ce n'est plus lui qui parle, mais Jésus-Christ qui parle en lui; parce qu'il ne juge plus d'après ses propres lumières essentiellement faillibles, mais d'après la lumière essentiellement infaillible de l'Esprit-Saint.

La seule question est de savoir si la promesse de cette assistance parfaite a été donnée par le Fils de Dieu au Chef de son Eglise. Or, nous avons vu plus haut, et c'est de foi maintenant, que cette assistance avait été promise, à plusieurs reprises et de la manière la plus formelle, à Pierre et à ses successeurs.

Rien n'empêche donc que le Pape, quelles que soient d'ailleurs ses qualités personnelles ou ses défauts, quelle que soit sa science ou sa simplicité, soit infaillible lorsqu'il parle comme Pape, lorsqu'il enseigne au nom de Jésus-

CHRIST, du haut de la Chaire de saint Pierre.

V

SI L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE PEUT ÊTRE DITE PERSONNELLE.

En ces derniers temps, des esprits chagrins ont cherché à rendre odieuse l'autorité suprême et infaillible du Pape, en lui donnant des épithètes qui, dans le langage politique, sont synonymes d'autocratie et de despotisme. Ils ont affecté de l'appeler *personnelle, séparée et absolue.*

Chez le Pontife Romain, l'infaillibilité n'a aucun des caractères odieux que voudraient lui attribuer les ennemis de l'autorité. Si, par *personnelle*, on entend une autorité capricieuse, aveugle, imprudente, que rien ne régle ni ne peut régler, une autorité autocratique et césarienne, nous protestons tous, et le Pape proteste le premier, contre une pareille supposition. Non, la souveraine autorité doctrinale du Pape n'a point ce caractère odieux de caprice ou de bon plaisir.

Mais si, par *personnelle*, on entend une prérogative qui appartient à la personne même du successeur de Pierre, au Pape seul, nous affirmons tous, l'Evangile et la Tradition en main, que l'infaillibilité du Pape est un privilège *personnel.*

En effet, dans les trois célèbres passages de l'Evangile que nous avons rapportés et glosés plus haut, ce caractère *personnel* des promesses faites par Notre-Seigneur à son Vicaire, est d'une évidence incontestable.

Dans le texte de saint Mathieu, Notre-Seigneur parle à Pierre, et à Pierre seul: "Ego dico tui; moi, je dis à toi;" à toi, donc pas aux autres. "Tu es Pierre; sur cette pierre. C'est à toi que je donnerai les clefs. Tout ce que tu lieras; tout ce que tu délieras." Tout cela est ou ne peut plus personnel à saint Pierre; tout cela regarde saint Pierre seul, et non point les autres Apôtres. Or, il est de foi que ces paroles du Seigneur regardent chacun des successeurs de Pierre, aussi bien que l'Apôtre saint Pierre lui-même. Le privilège, ici concédé par Jésus-Christ à son Vicaire, est donc un privilège essentiellement personnel.

Il en est de même, nous l'avons vu, des deux textes de saint Luc et de saint Jean: "Satan vous a tous demandés; mais moi, j'ai prié pour toi, pro te; pour que ta foi, *fides tua*, ne puisse défaillir. Et toi, confirme tes frères." Egalement dans le passage de saint Jean: "Pasce agnos meos, pasce oves meas; sois le Pasteur de mes brebis, le Pasteur de mes agneaux." Y a-t-il rien de plus clair?

La prétention des théologiens gallicans qui voulaient que le Pape ne fût infaillible que lorsque l'enseignement des Evêques serait venu compléter et confirmer le sien, est donc manifestement contraire au sens clair et naturel des promesses du Sauveur. Le privilège pontifical de l'infaillibilité est, de droit divin, un privilège personnel, accordé ici au Pape seul; un privilège parfait et complet en lui-même, qui n'a besoin d'aucun complément, d'aucune confirmation.

L'infaillibilité du Pape est encore *personnelle* à un autre point de vue: elle appartient, non pas seulement à la Papauté considérée comme personne morale, mais en outre au Pape vivant, à la personne même du Pape. Si elle appartenait à la Papauté et non au Pape, au Saint-Siège et non à celui qui l'occupe, elle reposerait sur une abstraction, ce qui est absurde.

Maintenant, si par "la personne du Pape" on voulait entendre la personne privée, indépendamment de sa fonction de Pape, on dirait une énorme sottise en parlant d'infaillibilité *personnelle*. Jamais l'Eglise n'a admis pour personne, si ce n'est pour l'humanité adorable de Notre-Seigneur, ce genre d'infaillibilité *personnelle*; nul, en dehors de Notre-Seigneur, n'étant personnellement infaillible par nature.

De Pape *personnifié* en lui l'infaillibilité de la Papauté. Il n'y a pas plus de Papauté sans Pape qu'il n'y a de royauté sans roi, de magistrature sans magistrat.

"Le Concile du Vatican n'a rien changé à ce qui existait. Il ne parle pas d'une infaillibilité "personnelle" du

Pape, mais de "l'infaillibilité de l'Autorité enseignante du Pontife Romain," et il déclare: "Que le Pontife Romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque remplissant la charge de Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême Autorité Apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant la doctrine touchant la foi ou les mœurs; et par conséquent, que de telles définitions du Pontife Romain sont irréfutables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Eglise."

Le Concile ne parle donc pas ici de la personne privée du Pape, qui certes peut tomber dans l'erreur, mais il considère le Pape avec sa prérogative de suprême et universel Pasteur et Docteur de l'Eglise, et il ne lui attribue l'infaillibilité que dans les cas où en cette qualité, il définit du haut de la Chaire Apostolique, en s'adressant à toute l'Eglise, une doctrine touchant la foi ou la morale, obligatoire pour tous les chrétiens. Il enseigne que l'infaillibilité jointe à l'exercice de l'Autorité enseignante du Pape consiste dans une *grâce d'état*, dans une assistance spéciale du Saint-Esprit, qui préserve le Pape comme suprême Docteur des chrétiens, de toute erreur dans les matières de foi et de morale et le maintient dans la vérité de la doctrine traditionnelle; il enseigne enfin que l'infaillibilité de l'Autorité enseignante du Pape s'étend, à l'exclusion de tout autre objet, uniquement aux vérités divinement révélées de la religion chrétienne; car "le Saint-Esprit ne lui a pas été promis pour qu'il publiât, d'après une révélation partielle, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, il gardât saintement et exposât fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi."

Ce Concile renverse donc en propres termes et de la manière la plus formelle cette interprétation insensée ou malveillante, d'après laquelle le Pape aurait le pouvoir et la faculté de décider, selon son caprice, sur toute espèce d'objets, d'ériger en dogmes ou en propositions de foi catholique tout ce qui lui viendrait à l'esprit, de les imposer à la croyance des fidèles et de prétendre en tout cela jouir du privilège de l'infaillibilité.

Il n'y a donc point dans ce sens d'infaillibilité *personnelle* du Pape, mais seulement une infaillibilité de l'*Autorité enseignante* du Pape; et encore cette infaillibilité ne s'étend-elle qu'à la révélation déjà donnée de Dieu, c'est-à-dire au dépôt de la foi. Elle préserve le Pape dans ses décisions dogmatiques d'imposer à la croyance de l'Eglise, par faiblesse ou par ignorance, quelque chose de faux, d'erroné, d'opposé à la foi catholique."

VI

SI L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE PEUT ÊTRE DITE SÉPARÉE ET ABSOLUE.

L'infaillibilité du Pape peut être dite *séparée*, mais seulement dans un sens. A force de subtilités, le gallicanisme en était venu à faire du Pape un "*primus inter pares*," une espèce de roi constitutionnel et comme le mandataire de l'Episcopat. Le Chef de l'Eglise n'était plus qu'une sorte de fantôme: il ne pouvait rien décréter sans l'aveu des Evêques, ses subordonnés; il ne pouvait rien leur enseigner que de leur avis préalable ou de leur consentement à venir.

Cette erreur ne pouvait être tolérée; et c'est uniquement pour faire bien comprendre que l'autorité du Pape lui vient directement de Notre-Seigneur, et non point de l'Eglise, ni de l'Episcopat, qu'elle est un mandat divin, et non un mandat ecclésiastique: c'est pour cela, dis-je, qu'on a parlé d'infaillibilité *séparée*. Cette expression indiquait une autorité suprême dans l'Eglise, une autorité *distincte, indépendante* du vote préalable ou du consentement postérieur des Evêques.

Mais jamais l'infaillibilité du Pape ne peut être dite *séparée*, si l'on entend par là le Pape *séparé* de l'Eglise, le Souverain-Pontife *séparé* de l'Episcopat, le fût séparé du corps. La supposition chimérique de cette séparation, que la foi nous déclare impossible, est le pivot de toute l'argumentation gallicane. Aussi, pendant le Concile, quelqu'un proposait-il l'adoption du ridicule Canon suivant: "Si quelqu'un dit que le Pape peut être séparé de l'Eglise, ou que l'Eglise peut être séparée du Pape, qu'il soit anathème!"

L'infaillibilité *personnelle, séparée* est un privilège *absolu*, non en ce sens qu'il peut être exercé à tort et à travers, tyranniquement et despotiquement; mais en ce sens que rien, que personne *sur la terre* ne peut lier ce que le Vicaire de Dieu a délié, ne peut délier ce qu'il a lié. Aucune creature humaine, aucun prince, aucun yovoir, aucune loi, aucun Evêque, aucun Concile ne peut légitimement s'élever contre l'exercice de l'autorité pontificale, contre l'enseignement infaillible qui émane, qui descend de la Chaire Apostolique. En ce sens, le Pape possède très-réellement une autorité, *apsolue: absoluta*, c'est-à-dire libre, délivrée de tout ce qui voudrait ici-bas restreindre le droit qu'il tient de Dieu.

A continuer.

— I. E. —

ROMAN D'UN JESUITE

PAR

G. de BEUGNY D'IIAGENCE.

1 vol. in-12.....Prix: 75 cts.

Nous sommes en mesure de fournir à toutes les demandes qui nous seront faites de ce volume.

ESQUISSE

DE

ROME CHRETIENNE

PAR

MGR GERBET.

Evêque de Perpignan.

3 vols. in-12.....Prix: \$3.00

ACHAT

DU CHEVAL

OU

Choix raisonné des chevaux d'après leur conformation et leurs aptitudes.

PAR EUG. GAYOT.

1 vol. in-12. (25 gravures). Prix: 35 cts.

CHIMIE

DES ANIMAUX

PAR

LE DOCTEUR SACC.

1 vol. in-12.....Prix: 35 cts

CHIMIE

DU SOL

PAR

LE DOCTEUR SACC

1 vol. in-12.....Prix: 35 cts

CHOIX DES VACHES LAITIÈRES

PAR MAGNE 1 vol. in-12 (39 gravures). Prix : 35 cts.

CHEVAL PERCHERON

PAR CHARLES DU HAYS 1 vol. in-12.....Prix : 35 cts.

SOL ET ENGRAIS

Procédé de notions de Chimie et météorologie agricoles PAR LEFOUR 1 vol. in-12 (54 gravures) Prix : 35 cts.

MELON

Nouvelle méthode de cultiver le melon sous cloches, sur buttes et sur couches. PAR LOISEL. 1 vol. in-12.....Prix : 35 cts

NOTIONS USUELLES DE

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

PAR A. SANSON 1 vol. in-12 (13 gravures) Prix : 35 cts.

MANUEL DE L'ÉLEVÉUR DE

BÊTES À CORNES

PAR FELIX VILLEROY 1 vol. in-12 (66 figures) Prix : 35 cts.

BASSE COUR

PIGEONS ET LAPINS

PAR Mme MILLET ROBINET 1 vol. in-12 (26 gravures)...Prix: 35 cts.

ECONOMIE DOMESTIQUE

PAR Mme C. MILLET ROBINET 1 vol. in-12 (17 gravures) Prix : 35 cts.

LAPINS LIEVRES ET LEPORIDES

PAR EUGENE GAYOT 1 vol. in-12 (15 gravures)...Prix: 35 cts.

PIGEONS

DINDONS, OIES, CANARDS PAR J. PELLETAN 1 vol. in-12 (21 gravures)...Prix: 35 cts.

RACES BOVINES

DE France, d'Angleterre, de Suisse et de HOLLANDE PAR Le Marquis de DAMPIERRE 1 vol. in-12.....Prix: 35 cts.

ANIMAUX DOMESTIQUES

ZOOTECHE GÉNÉRALE PAR LEFOUR 1 vol. in-12 (33 gravures) Prix : 35 cts

MOUTONS

HISTOIRE NATURELLE ET ZOOTECHE PAR A. SANSON 1 vol. in-12 (56 gravures) Prix : 35 cts.

ASPERGE

Culture naturelle et artificielle PAR LOISEL 1 vol. in-12 (8 gravures). Prix : 35 cts.

CHIMIE

DES VÉGÉTAUX

PAR LE DOCTEUR SACC 1 vol. in-12.....Prix: 35 cts.

PRATIQUE DES ENGRAIS CHIMIQUES

PAR LOUIS MISSA 1 vol. in-12.....Prix : 35 cts.

ROME ET LE JUBILE DE LEON XIII

NOTES D'UN PELERIN Par J. CORNELY 1 vol. in-12.....Prix : 50 cts

C. B. LANCTOT

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE Approuvé par Sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

SAYS NOIRS, MÉRINOS ET SOUTANES SUR COMMANDE.



HUILE D'OLIVE Pour les sanctuaires, HUILE POUR TABLE AUBES PURIFICATOIRES LAVABOS ET LINGERIE POUR EGLISE.

Importation de Calices, Cibores, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc. Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

Spécialité DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.

A. BELANGER

MARCHAND DE Meubles unis et de gout, Bibliothèques, Garderobes, Chaises d'église, etc. Couchettes en Fer importées d'Angleterre.



Matelas, Lits de plume, Oreillers, Sommiers, etc. En GROS et en DETAIL. 1672, rue NOTRE-DAME MONTREAL.

ENTREPOT DE TAPIS

A. L. C. MERRILL



Importateur de TAPIS VELOURS - BRUXELLES - TAPISSERIE IMPERIAL - FEUTRE MATTINGS PRELARTS ANGLAIS ET LINOLEUMS &c., &c. 1670, RUE NOTRE-DAME (PRÈS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME) MONTREAL

CASTLE & FILS

No 40 RUE BLEURY MONTREAL, QUE. FORT COVINGTON, N. Y. P.O. Box No. 1.



PEINTRES SUR VERRES POUR LES VITRAUX D'ÉGLISES

Les Vitraux, Tableaux et Personnages sont garantis valoir ceux qui sont importés. Témoignage avec permission de son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau.